

OBSERVATIONS SUR LA CHAPELLE DU CHÂTEAU DE SOMMIÈRES

I. CLEMENT

Mastérante AMU/LA 3M

C'est à l'occasion du projet d'aménagement de l'étage de la chapelle castrale de Sommières en centre d'interprétation du patrimoine, tout récemment inauguré, qu'ont été réalisés dans l'été 2013 les recherches sur ce bâtiment oublié du château.

Cette chapelle, peu connue et jamais étudiée, se trouve à l'intérieur de l'enceinte du château, accolée à l'enceinte castrale immédiatement au sud de la seule porte d'accès à la forteresse (*figure n°1*).

Cette chapelle à chevet semi-circulaire est de dimensions moyennes (7,5m x 13m, soit environ 50 m² au RDC et 70m² à l'étage) et, comme nous le verrons, elle a été très modifiée au cours des siècles.



Figure 1 : Façade ouest de la chapelle avec porte du château à sa gauche.
Photographie N. Faucherre

Le présent article reprend de façon plus concise les éléments rapportés dans l'étude remise à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon préalablement aux travaux⁷.

Cette étude de l'édifice avait pour but de répondre aux questions concernant l'histoire du bâtiment en vue de sa restauration. Il était nécessaire de savoir ce qui était bon à conserver, c'est-à-dire l'état primitif de la chapelle et la succession des modifications qui constituent la vie pluriséculaire

⁷ D. Jacquet, N. Faucherre (LA3M), *Château de Sommières / étude documentaire, archéologique et historique / volet chapelle castrale*, CRMH Languedoc-Roussillon, octobre 2013, 39 p.

du bâtiment, mais aussi de reconnaître les niveaux de référence pour la restitution des circulations.

Pour répondre à ces questions, il a fallu déterminer ce qui relevait de la première campagne de construction, des travaux au cours de sa vie active comme chapelle, puis prison, puis corps de garde et citerne, qui ont changé à la fois la fonction et la structure du bâtiment, puis des restaurations de la dernière décennie du XX^e s., qui ont concerné la calade d'accès et le seuil de porte.

Les recherches menées par Nicolas Faucherre et Diane Jacquet se sont développées autour de deux axes principaux qui ont concouru à donner une vision d'ensemble de l'histoire de la chapelle castrale. D'une part, une étude documentaire visant à collecter l'ensemble des informations contenues dans les documents textuels et iconographiques ; d'autre part, une étude du bâti comprenant sondage des fondations du bâtiment et relevé des élévations, qui a permis de renseigner les différents éléments à mettre en valeur dans la restauration.

ÉTAT DES SOURCES

L'étude documentaire, du point de vue des sources écrites, s'est appuyée à la fois sur des articles scientifiques de référence en ce qui concerne le château de Sommières, et sur des documents d'archives, textes inédits se rapportant plus précisément à l'histoire et l'utilisation de la chapelle.

Les articles scientifiques de Jean Mesqui et Nicolas Faucherre ont été utilisés pour la compréhension du bâti, ces derniers renvoyant eux-mêmes à des ouvrages du XVIII^e au XX^es., dont ceux de Dom Vaissette, Léon Ménard, Émile

Boisson, Jean Cabane et Robert Michel. Par ailleurs, les articles des historiens de l'association *Sommières et son Histoire* (SSH), J. Brolles, S. Volpellière, G. Guiraudet et A. Jeanjean, ont permis de documenter également les aspects concernant les sièges du château durant les guerres de religion et le démembrement de ce dernier.

Afin de fournir une étude historique de la chapelle, il a été nécessaire de consulter à nouveau les ouvrages anciens et d'effectuer un dépouillement systématique des archives municipales de Sommières, des Archives de l'Hérault et du Gard et des Archives Historique de la Défense à Vincennes. Malgré ces recherches approfondies, peu de données ont émergé de ce travail.

Concernant la date de fondation de l'édifice, il n'y a eu aucun résultat, mis à part quelques visites pastorales et reconnaissances féodales⁸, quelques mentions d'actes signés au XIII^e s. dans la chapelle, édités dans les recueils du XIX^e s. et les devis de l'intendance du Languedoc⁹. Les quelques renseignements retrouvés sont les suivants :

Émile Boisson¹⁰, reprenant le texte manuscrit de Jean Cabane¹¹, place Louis IX comme fondateur de la chapelle du Saint-Sauveur et indique qu'elle était richement dotée, à l'appui de reconnaissances faites en sa faveur. Plus loin dans son ouvrage, il fait mention des “grands biens” de la chapelle qui furent intégrés aux revenus de l'hôpital de la ville par Charles IX en 1571.

⁸ série G des Archives du Gard.

⁹ série C des Archives de l'Hérault et du Service historique de la Défense à Vincennes.

¹⁰ Boisson (E.), *L'histoire de Sommières depuis son origine jusqu'à la révolution*, Lunel, 1850, p.67 et p.101.

¹¹ Cabane (J.), *Antiquités et Annales de la ville Sommières*, Sommières, ms, 1748

Selon Jean Mesqui¹², « le site acquit une valeur stratégique considérable avec la conquête royale : nul étonnement si celle-ci chercha très tôt à le récupérer à son profit. L'acte de 1248 paraît être d'ailleurs plutôt la régularisation d'une situation déjà entièrement aux mains du roi qu'une appropriation nouvelle. En effet, dès 1228-1229, le sénéchal Pèlerin Latinier faisait mener des travaux au château, y employant les matériaux de la proche église Sainte-Roque »¹³

Les principaux documents utilisés pour l'étude de la chapelle sont résumés par les mentions ci-dessous, disponibles en version longue dans l'étude fournie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon.

- 1255¹⁴ : acte du 15 août 1255 passé « à Sommières, dans la chapelle du château », devant Guillaume d'Oton¹⁵ et Gui Fulcodi¹⁶.

- 1270¹⁷ : Johannes Rufi est chapelain de la chapelle du château.

¹² Mesqui (J.), « Le château de Sommières », *Congrès archéologique du Gard*, Paris, SFA, 2000, p.342.

¹³ Michel (R.), *L'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de Saint Louis*, 1910, p.153.

¹⁴ Ménard (M.), *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes avec les preuves*. Tome 3,.. H. D. Chaubert (Paris), 1758 p.327. Rouquette et Villemagne, Bullaire de Maguelonne, t. II, p. 332 donnant dom Devic&Vayssette, *Histoire du Languedoc*, n^{le} éd. Toulouse, 1872-1892, t.VI, p. 848.

¹⁵ Authon, sénéchal de Beaucaire du début 1254 jusqu'au printemps 1258.

¹⁶ Commissaire du roi de France, abbé de Saint-Gilles, futur pape Clément IV.

¹⁷ Michel (R.), *op. cit.*, PJ n° 51 p. 461.

- 1309¹⁸ : défense à Guillaume de Mareuil, prêtre, de se saisir de la chapelle St-Sauveur de Sommières, et obligation de faire cesser la violence envers Rostaing de Béziers, clerc.

- 1467-1560¹⁹ : reconnaissances en faveur du recteur de la chapelle Saint-Sauveur du château.

- 1611²⁰ : « *Aussy y a aultre chappelle consacrée al honneur de Sainct Salveur dans le chasteau de Somières pour laquelle ne se faict point de service* »

- 1689²¹ : « *Faire deux cachots sous la chapelle en séparant le dessous en deux par un mur de refend d'environ 13 pieds de longueur sur 2 pieds d'épaisseur. La hauteur 12 pd(pieds) non compris la fondation. Remplir la derfauge(?) du costé de l'entrée du chasteau de longueur 7pied sur 2 pied d'épaisseur à la hauteur 8 pied. Reboucher le dessus de la porte dessous l'épaisseur du mur avec deux troncs quarrés l'un du costé de la porte et l'autre du costé de l'escalier besoin de moilon et de mortier comme dessus. Mettre une porte au premier cachot du costé de l'entrée du château de largeur 4 pd sur la hauteur de 7 pd, la ferrer (...) Pareillement une porte à l'autre cachot de 3 pieds sur 6 pied* ».

¹⁸ Beugnot (A.-A), *Les olim, ou registres des arrêts rendus par la Cour du Roi: sous les règnes de saint Louis, de Philippe Le Hardi, de Philippe Le Bel, de Louis Le Hutin et de Philippe Le Long*. 1844. p. 358.

¹⁹ AD30, G 1819 / Sommières, analyses de reconnaissances, échanges, ventes, lods et autres actes tirés des notaires de Sommières ; les actes sont cotés de 365 à 670.

²⁰AD 30, G 1297 - Visites pastorales faites par messire de Méretz, procureur fiscal, et ordonnance rendue par Monseigneur Pierre de Valernod.

²¹AD 34, C 826/ AD34 - 1687-1705 Archives de l'intendance du Languedoc – devis et procès-verbal de réception des travaux. / Château de Sommières.

- 1692 : Fermer une brèche à la chapelle.

• 1694²² : « *En continuant notre visite comme dessus, somme monté au château où nous avons été reçu par M. De Noy, capitaine du chasteau, sa compagnie sous les armes, et avons esté conduits à la chapelle où nous avons estés receus et complimentez par le p.(ère) gardien des récollets assisté de deux de ses religieux chargés du service de la chapelle. Avons ensuite procédé à la visite, et trouvé que la pierre n'a point esté sacrée, que le tableau est indécent et qu'il y a pour toute décoration deux armoiries, du reste qu'un seul devant d'autel, deux chambres, le tout indécent n'y ayant ni vase sacré ni rien de ce qui peut être nécessaire à la célébration de la messe. Avont de plus observer qu'il y a une croisée ouverte, qui donne sur l'autel, et met l'hostie en danger d'être emportée par le vent. Nous a esté dit que cette chapelle étoit une ancienne fondation de dotation et nomination royalle, dont M. de Villevieille chevalier de Malthe et pourvu, qui fait dire les dimanches et festes par les pères récollets, comme il est dit ci-dessus, la messe. Et nous étant enquis du revenu et autres charges de lad(ite) chapelle on ne nous en a rien dit de certain. Sur quoy, ouÿ nostre promoteur, veü les précédentes ordonnances, avons ordonné qu'il sera fourni une pierre sacrée, un tableau, un petit retable de menuiserie, pour la décence de l'autel, un calice avec sa patère d'argent doré en dedans, un crucifix et deux chandeliers de leton, des chambres avec leurs assortimens, et des devants d'autel de toutes les couleurs de l'église, un tapis pour l'autel ... »*

²²AD30, G1298, 1640-1705. - Visites pastorales faites par messires : Cohon, Séguier et Flechier, évêques dudit diocèse Nîmes, ou leurs délégués. Sommières /1694 chapelle Saint Sauveur.

1699²³ : « *mr md. Pons Guillot prêtre. (...) donner et confesser la chapelle de St Sauveur dans le château de la port vielle de Sommières diocèse de Nismes vacante par le décès de mtre Laurens Pallier...* »

- 1701 : Boucher un trou à la porte du premier cachot des soldats avec une grille de fer.

- 1702 : Réparer les escaliers de la deuxième prison sous la chapelle avec maçonnerie, en raccommoder la porte et y mettre un gros crochet.

- 1705 : Avoir mis deux piédroits à la porte de la chambre du côté de la place d'armes servant de passage à la chapelle.

- 1700 - 1744²⁴ : Trois chargements des effets de la chapelle du château de Sommières, le premier fait par le Sieur Guillot, prêtre aumônier du château, le 15 janvier 1700, le second par le père Balthazar Recolet le 12 septembre 1735, et le troisième par le père Chaudon, recollet, aumônier actuel le 12 avril 1744.

- 1768²⁵ : Mise en possession de Séranne, prêtre d'Aubais, de la chapelle du prieuré Saint Sauveur du château de Sommières (...) au son de la cloche...

- 1809²⁶ : « *Le 17 septembre 1809 après midi dans la ville de Sommières par devant nous Jean Poujol notaire (...) François*

²³C921/ AD30- Insinuations ecclésiastiques du diocèse de Nîmes 1674/1721. – Chapelle saint Sauveur du Château de Sommières.

²⁴AD30, 1 E 2256, Liste des papiers trouvés dans les archives du château de Villevielle en 1760 par M. de la Fage, capitaine de la compagnie des Invalides.

²⁵AD30, G926, Insinuations ecclésiastiques du diocèse de Nîmes 1721/1771. Chapelle saint Sauveur du château de Sommières.

²⁶AD30, AG 2 E 88 810, Vente de la chapelle du château en 1809, copie des enchères,

Lambert adjudicataire du troisième lot des bâtiments du ci devant fort dud(it) Sommières lequel de son gré vend (...) à Jean Verdier(...) les objets ci-après dépendant dud(it) lot consistant en une grande pièce appelée la chapelle et le petit corridor qui va aboutir au logement du ci-devant aumonier, les deux prisons qui sont au-dessous de la chapelle et les terrains qui sont le long du rempart jusqu'à la porte qui sort pour aller au vire bouteille ensemble un petit terrain depuis le coin de la porte d'entrée qui est vis-à-vis de la première prison au-dessous de la chapelle en allant à la place d'armes et il est convenu qu'il serait fait aux frais et dépens dud(it) Verdier un mur de clôture sans pouvoir fermer la susd(ite) porte d'entrée et qu'il sera encore fait un mur pour fermer les communications et boucher tous les trous et ouvertures existant au mur mitoyen du vire bouteille... »

DONNÉES ICONOGRAPHIQUES

Les documents iconographiques se partagent entre les plans anciens d'une part, les photographies et cartes postales anciennes de l'autre, disponibles en grand nombre pour le château. A partir de ces sources, il est possible de comprendre certains points de l'évolution de château et en particulier de la chapelle, en tenant compte du degré d'exactitude et de la part interprétative propres à chaque type de document.

Sur les plans les plus anciens, datant des XVI^e et XVII^e s, la chapelle n'est pas figurée. Peut-on alors penser qu'après les sièges de 1573 et 1622, liés aux conflits religieux, la chapelle ruinée n'est plus signalée en tant que telle car désaffectée ? Cela confirmerait l'absence de mentions de cette chapelle dans les visites pastorales du XVII^e s.

Les plans du Génie (*figure n°2*) datés de 1744 à 1776 figurent le bâtiment de la chapelle dans un état qui permet d'observer le changement d'utilisation de cet espace. Sur certains plans, les ouvertures sont représentées et correspondent à leur emplacement réel. Les derniers plans suggèrent que la transformation d'une partie de la nef de l'ancienne chapelle basse en corps de garde était liée au dispositif de la seconde entrée du château située à proximité.

Les cartes postales et photographies du XX^e s, pour leur part, nous montrent la ruine progressive de la chapelle castrale. Sa couverture de tuile est encore observable sur les cartes postales du début du siècle (*figure n°3*), tandis que les photographies (*figure n°4*) permettent de retracer l'évolution de la dégradation du bâtiment avant les premières restaurations des années 1990.

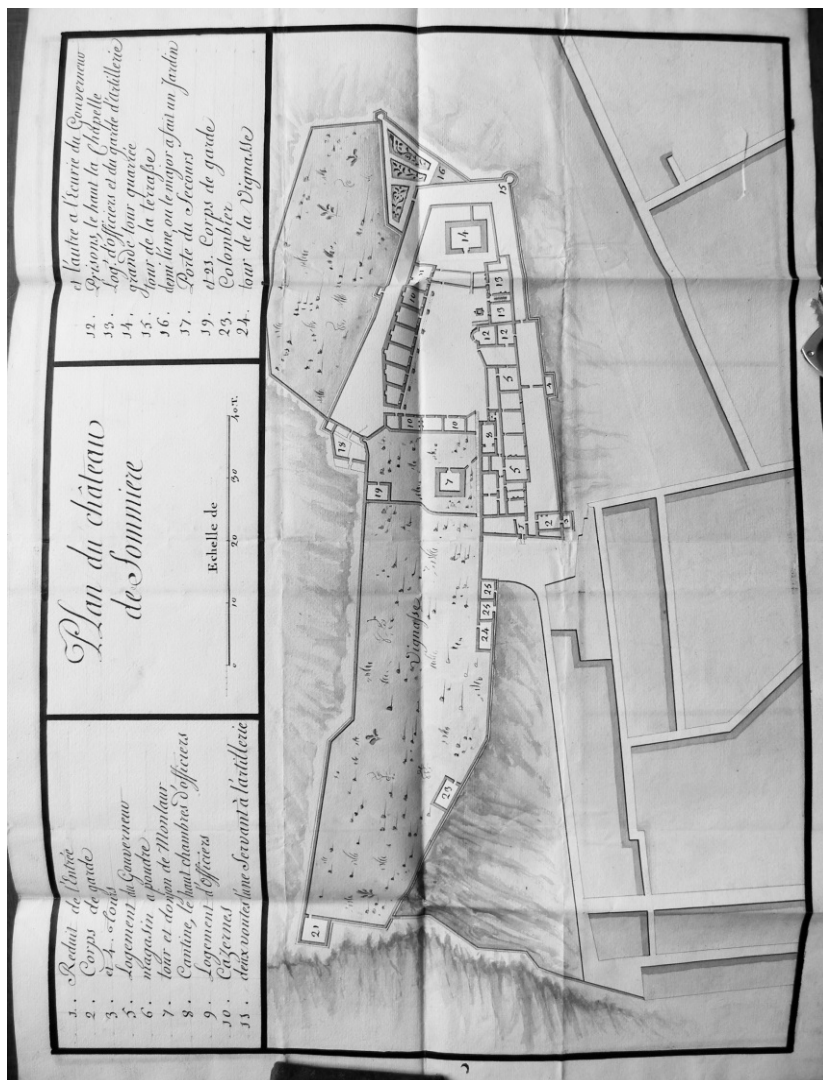


Figure 2 : Plan du château en 1744 par l'ingénieur La Blottière. SHD Vincennes, 1VH 2243. Le numéro 12 correspond aux 2 cachots dans l'ancienne chapelle.



Figure 3 : La cour vue du nord au début du XX siècle ;
Carte postale, collection A. Jeanjean



Figure 4 : La chapelle vue du sud vers 1976
Carte postale, collection A. Jeanjean.

DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Le travail réalisé a été guidé par la volonté de mettre en évidence l'état d'origine de la chapelle ainsi que les phases successives de sa construction, en croisant l'examen des fondations (par sondages) et des élévations (par relevé pierre à pierre), pour déboucher sur un plan par étapes.

Trois ouvertures permettant de sonder le potentiel archéologique du sol ont été pratiquées dans le secteur de la chapelle.

Un premier sondage a été implanté au pied du mur nord de la chapelle, dans l'angle formé par le mur d'enceinte ouest et son mur nord. Les dimensions de cette ouverture étaient de 2 m sur 1 m pour une profondeur de 1,6m. Quatre niveaux stratigraphiques ont pu être observés : le dallage posé sur une couche de sable, un remblai meuble composé de terre et de plaquettes de marne²⁷ bleutée détachées du substrat, une couche de remblai plus compacte et le sol géologique en pente composé par la roche marneuse. Outre la mise en évidence de ces niveaux stratigraphiques, il a été possible de relever deux éléments caractéristiques de la construction : d'une part, le rocher taillé en gradin permettant d'asseoir les fondations de la construction sur le substrat rocheux en pente, d'autre part une semelle de fondation comportant un bossage rustique (*figure n°5*). La couche de remblai compacte, quant à elle, pourrait avoir été un niveau de circulation, probablement le niveau de circulation du chantier de construction.

²⁷ La marne est une roche sédimentaire composée majoritairement de calcaire et d'argile en proportions à peu près égales.



Figure 5 : Vue du sondage extérieur à l'angle nord-ouest, avec substrat marneux taillé en escalier pour recevoir la fondation en bossage d'économie non buché sous les niveaux de sols de circulation
photographie N. Faucherre

Un deuxième sondage en relation avec le premier a été implanté à l'intérieur de la chapelle, dans la nef, de l'autre côté de ce même mur nord à l'angle nord-ouest. Les dimensions ainsi que les données collectées lors du creusement de ce sondage sont sensiblement similaires à celle du premier sondage, excepté que la première couche stratigraphique de ce deuxième sondage, épaisse de 20cm, séparait le sol actuel du niveau de sol probablement originel. Par ailleurs, afin d'ouvrir le sondage, une cheminée d'angle (*figure n°6*), apparemment récente au regard du reste de la construction, a été relevée puis détruite ; on aperçoit toujours son conduit d'évacuation ménagé dans l'angle du mur. Peu de matériel a été extrait de ces deux sondages ; il est en

grande partie constitué de tessons de céramique et de quelques ossements animaux. Ces deux sondages prouvent que la chapelle a été construite simultanément au mur d'enceinte.

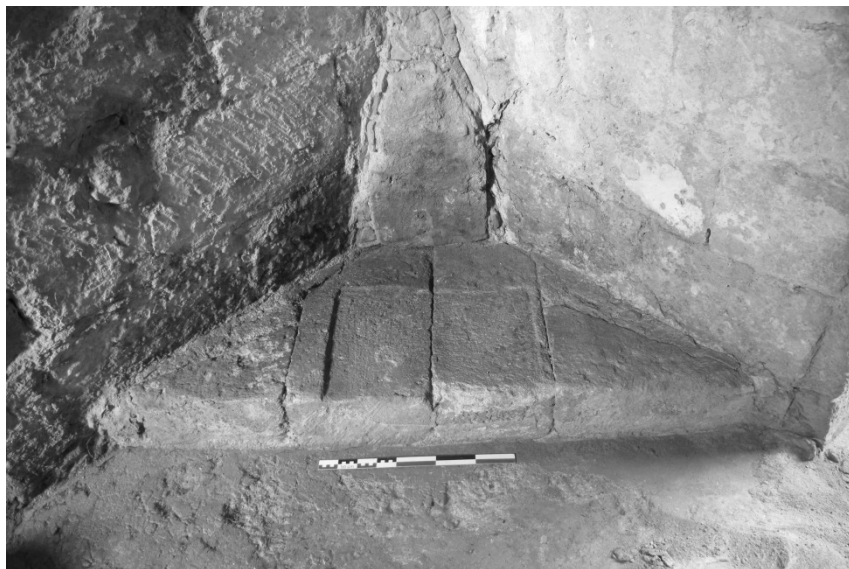


Figure 6 : Cheminée du corps de garde dans l'angle nord-ouest détruite pour un sondage
photographie N. Faucherre

Un dernier sondage, ouvert dans la nef de la chapelle côté sud, et à proximité de l'arc triomphal qui sépare la nef du chœur liturgique de l'édifice, avait également pour but de trouver des informations concernant le premier sol de circulation. Ce sondage a rapidement été abandonné puisqu'après avoir déposé le dallage existant et avoir creusé sur 20 cm, un sol composé de blocs de pierre et de béton a été mis en évidence, ce dernier a été reconnu comme le radier de la citerne, elle-même mentionnée par les textes.

Après l'examen du sol ont débuté les relevés architecturaux de la construction.

A partir d'observations enregistrées sur place et de leur figuration sur des dessins précis des façades, il a été possible de reconstituer les étapes de construction selon certains principes : en premier lieu, l'isolement et l'analyse des éléments architecturaux (fenêtre, porte, arc, fissures, destruction etc.) distincts, puis dans un second temps leur comparaison les uns par rapport aux autres et leur mise en relation de façon cohérente pour aboutir à un phasage.

La façade nord extérieure est la plus importante, compte tenu du nombre des éléments distincts qu'elle comporte ; il convient de l'étudier en lien avec le sondage extérieur et avec le parement intérieur du mur (*figure n°7*).

Cette façade présente notamment, dans l'ordre de construction :

- 1 : un mur dont les fondations présentent un bossage rustique et dont l'ouverture (porte) a été en partie comblée et donc rétrécie.
- 2 : une porte en arc plein-cintre, comportant un décor de faisceaux de tores dichromes à listel flamboyants, rapportée à l'intérieur du premier portail disparu.
- 3 : un arc segmentaire en grand appareil correspondant à un pseudo-transept.
- 4 : un mur en maçonnerie de moindre qualité composé de moellons, correspondant à la surélévation de l'édifice pour créer la chapelle à l'étage.

- 5 : un arc s'appuyant contre la façade.
- 6 : la restauration réalisée en 1998 du seuil de la porte.

Quelles sont les correspondances que l'on peut établir entre ces éléments extérieurs et ceux observables à l'intérieur de la chapelle ? Quels sont les autres éléments architecturaux caractéristiques des différentes étapes de la construction ?

La chapelle se présente sous la forme d'une nef unique de 4,20m de largeur pour 8m de longueur. Dans les parois nord et sud, juste avant l'arc triomphal, sont ménagées des niches peu profondes qui présentent des traces de peintures et qui ont été remaniées. Ces niches sont accessibles par un arc brisé inséré dans les murs nord et sud. La manifestation de la niche nord est signalée à l'extérieur par l'arc segmentaire. Le reste de la nef présente peu de décor, mis à part une corniche en quart-de-rond qui supporte la voûte surbaissée actuelle.

On peut également distinguer une fenêtre axiale haute, étroite et à double ébrasement qui permet de signifier l'église depuis l'extérieur de l'enceinte.

La porte nord et ses modifications sont aussi visibles de l'intérieur, notamment l'arrière voussure en arc surbaissé et les piédroits (*figure n°8*).

Un mur de refend rapporté à l'âge classique sépare l'espace de la nef, quelques centimètres avant les niches et un escalier donne accès à l'étage (logis du gouverneur) au sud-ouest.

Il faut tenir compte du contraste qui existe entre la sobriété de la nef et le soin apporté au décor du chœur. Il communique par un arc triomphal depuis le centre duquel partent quatre nervures chanfreinées supportant la voûte en cul de four et retombant sur des consoles en cul-de-lampe. Le chœur est éclairé

par trois fenêtres, qui ont été élargies, placées entre les nervures; on distingue également un placard liturgique. (*figure n°9*).

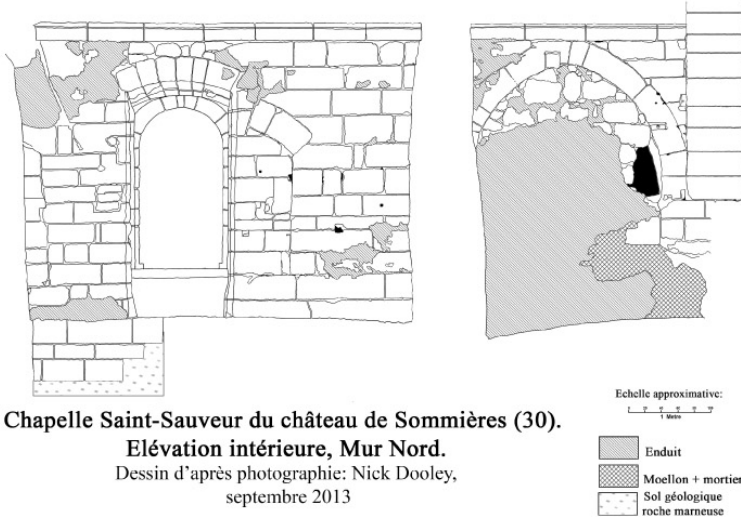


Figure 8 : Chapelle Saint-Sauveur ; élévation du mur nord, face interne.
 (dessin N. Dooley 2013).



Figure 9 : abside de la chapelle avant travaux
 photographie N. Faucherre.

En somme, les campagnes de construction (*figures n°10, 11 & 12*) peuvent se décomposer en cinq phases :

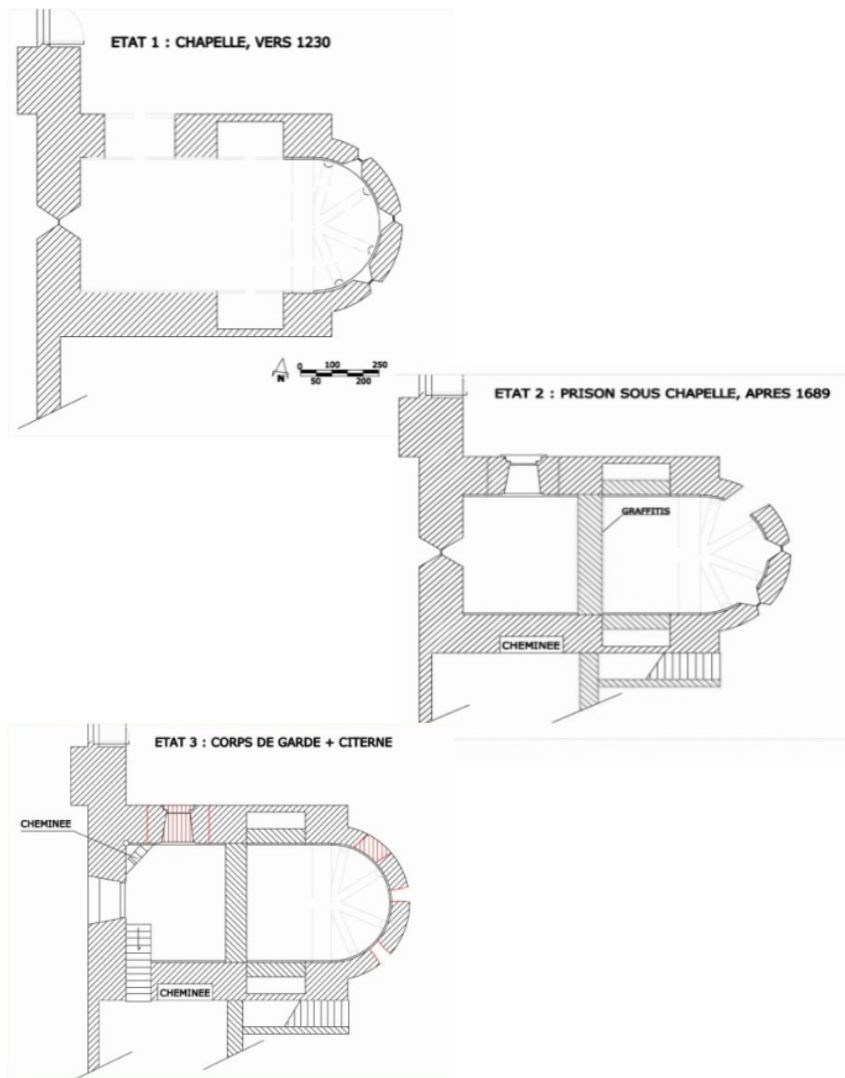
1. Vers 1230 : construction de la chapelle avec voûte en berceau plein-cintre, deux niches en pseudo-transept, portail nord, trois baies orientales et une occidentale, toutes à double ébrasement ; le chœur devait être surélevé par rapport à la nef

2. Remplacement à une date indéterminée du portail par une porte flamboyante (fin XV^e s. ?) récupérée et plus étroite, élargissement des baies du chœur.

3. En 1689 : cloisonnement en deux cellules pénitenciers, avec percement d'une porte à la place de la fenêtre E-NE de l'abside, surbaissement de la voûte de la nef pour porter l'étage créé, obstruction des niches, surélévation des murs pour construction d'une chapelle au niveau supérieur employant la corniche du chevet.

4. Après 1809 : aménagement d'une citerne surcreusée dans l'abside orientale et d'un corps de garde dans la partie occidentale, avec cheminée à l'angle NO ; percement d'une porte extérieure à l'ouest, qu'emprunte la conduite d'écoulement de la citerne ; condamnation de la porte nord ; percement d'un escalier au SO pour relier le logis du gouverneur.

5. 1985-1999 : désobstruction de la porte nord (association SSH) et condamnation de la porte ouest, puis rétablissement à un niveau arbitraire des bases de piédroits et du seuil de la porte (architecte Bruguerolle) ; percement d'un trou d'homme dans la cloison carcérale (association SSH). Rétablissement de l'arc du corps de garde sur la porte du château.



*Figures 10, 11, 12 : Plans des trois états : XII, XVII, XIX :
chapelle, prison, citerne/corps de garde.*

Dessins N. Faucherre / G. Vidal

LES GRAFFITI DE PRISONNIERS

Au cours de ce travail, des graffitis de prisonniers ont été révélés sur la partie supérieure de la paroi orientale du mur de refend rapporté en 1689 ; leur intérêt historique et patrimonial est tel que le projet de restauration a été modifié dans le but de les conserver et de les mettre en valeur.

Les inscriptions identifiables correspondent principalement à des noms propres, des noms de lieux et des bâtons de comptage du temps (*figures n°13 & 14*).

Moins denses sur les bordures latérales et inférieures, elles semblent se concentrer dans la partie centrale de l'enduit conservé. Le rayon de lumière venu d'un petit jour latéral au sud explique vraisemblablement cette répartition.

On distingue plusieurs couches d'écriture superposées qui ont contraint à des tracés plus profonds les inscriptions les plus récentes.

L'analyse des noms déchiffrés indique que les cachots servaient à la discipline militaire. Ils évoquent principalement l'armée et ses contingents et semblent renvoyer à des noms de soldats, à leur lieu d'origine ou à leur régiment.

On trouve toutefois deux noms qui font directement référence à des protestants incarcérés.



Figure 13 : Les graffiti des cachots, partie centrale.



*Figure 14 : Les fragments de graffiti disparus dans le chantier de restauration en 2014 ;
photographies N. Faucherre*

- Les noms militaires :

- BARBIER, OUCRET, RIBALTE ; pour ce dernier, une recherche faite sur le site *géopatryme* indique que ce nom est originaire des Pyrénées-Orientales.

- VADEBONCOEUR, FRANCOEUR, BR(.) CAMOUR, LE PRINCE DU (.). Il pourrait s'agir de noms de guerre ; d'abord seuls inscrits sur les contrôles, ils facilitaient les désertions ; aussi Louis XV imposa que les soldats soient inscrits sous leur véritable nom avec une colonne spéciale réservée au sobriquet. On trouve un Vadeboncoeur dans le régiment de La Couronne (1643-1791). En 1727, ce régiment part de Mont-Louis pour les Cévennes et prend ses quartiers à Alès et Sommières²⁸.

- HARCOURT : la Maison d'Harcourt est une famille de la noblesse française, au service de la couronne durant tout l'Ancien Régime. Odet d'Harcourt (1604-1661), marquis de Thury et de La Motte-Harcourt, mit un régiment sur pied en Languedoc en 1627 qui fit réduire plusieurs places, faisant les sièges de Saint Antonin, Alès, Castres, Montauban, Nîmes, Uzès, et Sommières²⁹. Harcourt est aussi le nom d'une commune du département de l'Eure en Haute-Normandie.

- DE BRIQUEVILLE : commune française située dans le Calvados. Le régiment de Briqueville créé en 1749, est issu du 40^e régiment d'infanterie. La Maison de Bricqueville, ancienne

²⁸ Poli (O.), *Les régiments d'autrefois : Le régiment de la couronne 1643-1791*, Paris, 1891.

²⁹ Roque (G.-A. de la), *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, tome 2, Paris, 1662.

famille de la noblesse normande, a fourni au royaume de France un grand nombre d'officiers généraux.

- PINEY : nom propre originaire des régions de la Loire et du Rhône (géopatronyme), également le nom d'une commune située en région Champagne-Ardenne.

- DE PIIS : Pierre-Joseph de Piis, Chevalier de Saint-Louis, était major au Cap Français, capitale de la colonie française de Saint-Domingue. Il est le père du célèbre dramaturge français Pierre-Antoine Augustin, Chevalier de Piis. Son cousin Charles-Antoine de Piis (1737-1794) était grand sénéchal d'épée du Bazadois. De Piis est aussi le nom d'une commune située en Gironde.

- Les noms liés à l'enfermement des protestants:

- LA HARDIE : nom d'une galère construite vers 1690 sur le port de Marseille. Plusieurs protestants y ont été envoyés³⁰.

- CARDET : village-symbole du protestantisme cévenol, car c'est le village d'origine de Jean Cavalier (1681-1740), célèbre chef camisard. Ancien garçon boulanger, il mène la guérilla dans les Cévennes contre les troupes royales. Il est attesté par des documents d'archives que le 24 avril 1703 quarante habitants de Cardet sont conduits et enfermés au château de Sommières³¹.

³⁰ Cf le site du musée du Désert, <http://www.museedudesert.com/article5789.html>, page intitulée « les Galériens ».

³¹ Calvayrac (M.), « L'enlèvement des habitants de Lézan -24 avril 1703- et ses suites », en ligne ; <http://www.camisards.net/Lezan.htm>

CONCLUSIONS

On peut à présent établir la synthèse des différentes données et de ce fait reconstituer l'histoire de la chapelle ancrée dans l'histoire générale du site.

Le premier état de la construction pourrait se situer au tout début du règne de Louis IX, vers 1230, date avancée à partir des observations stylistiques du chœur (voûte à nervure et fenêtres), ainsi qu'à l'extérieur par le bossage tabulaire résiduel retrouvé au niveau du socle de fondation de l'édifice (sondage 1).

Par la suite, l'utilisation, les revenus et le prestige de la chapelle sont attestés par des textes datés entre 1255 et 1560. Le portail d'entrée, qui offre un accès nord rétréci, est datable du XV^es, mais il est possible qu'il ait été inséré dans l'entrée nord de la chapelle un peu plus tard ; on peut dater de cette même phase de modification l'élargissement des fenêtres du chœur.

Le siège de 1573 marque un tournant pour la chapelle et le document de 1611 nous indique que l'on ne fait plus de service à la chapelle Saint-Sauveur, ce qui est probablement une conséquence du siège par les protestants.

Après la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, on peut penser qu'une chapelle est construite à l'étage, sur l'ancienne, et adossée contre un bâtiment connu actuellement comme "le logis du gouverneur". Pour réaliser la surélévation, l'on abaisse alors la voûte en plein cintre de la nef et les niches sont obstruées. Quatre ans plus tard, en 1689, est aménagée une prison à deux cachots dans l'ancienne chapelle basse, avec construction d'un mur de refend et ouverture d'une porte à l'emplacement de la fenêtre nord du chœur. Des textes de 1694 à 1768 documentent cette

utilisation carcérale de la chapelle primitive, dont les graffitis s'étendraient du tout début au milieu du XVIII^e s.

Dans la seconde moitié du XVIII^e s. interviennent les travaux d'aménagement de la partie occidentale de la nef en corps de garde. On y place une cheminée d'angle et l'on relie le corps de garde au logis par un escalier au sud-est ; c'est probablement à cette époque que l'on ouvre la porte ouest de la chapelle donnant sur la fausse braie extérieure du château.

Dans la dernière phase d'occupation du château, après 1809, se situe l'installation d'une citerne dans la partie orientale de l'église, défonçant le sol du chœur qui aurait jusqu'alors été surélevé par rapport à celui de la nef.

Les travaux qui se clôturent aujourd'hui par la création d'un lieu d'interprétation de l'histoire du site et d'une salle d'animation du patrimoine sont la première pierre d'une reconquête du monument, enfin rendu à la population sommiéroise.

